

“On n’a pas d’autre choix que de modifier profondément notre façon de faire, en réduisant considérablement la quantité de métal qu’on utilise. Cela signifie sortir des schémas de numérisation et de « transition énergétique » tels qu’ils sont promus aujourd’hui...” — Aurore Stefant, Association Systex

Dans ce mémoire, :

- je mettrai de l’avant l’enjeu crucial de la matérialité (demande en ressources minières) de la transition énergétique dans lequel s’inscrit le projet PPAW 2;
- je démontrerai que cette augmentation de la production énergétique par le développement de parcs éoliens tel que PPAW 2 est discutable et qu’il est recommandable que certains de ces projets, sinon tous, pour l’instant, n’aient pas lieu.
- Je martèlerai l’importance de la tenue d’un moratoire et d’un BAPE générique sur la filière éolienne au Québec

Le Plan de Gestion Intégré des Ressources Énergétique (PGIRE) a été dévoilé le 30 juin 2026 par le ministère de l’économie du Québec (MEIE) dans lequel les prédictions d’augmentation de la demande se calquent à peu près à ce que planifie Hydro-Québec dans son plan 2035. (PGIRE : la production d’électricité passera à 295 térawattheures (TWh) par année, soit 100 TWh de plus que la demande actuelle par une puissance à installer de 25 GW d’énergie éolienne d’ici 2050) Par-contre, « les raisons qui font en sorte que ce document ne passera pas à l’histoire : la consultation a été pauvre et n’a pas été une consultation qui allait chercher un ensemble d’idées d’un large éventail d’acteurs québécois. [...] Et donc, on n’a pas vraiment fait progresser le Québec sur les débats comme quelles sont les filières qu’on doit développer, est-ce qu’on doit plus faire d’efficacité énergétique ou de production ? Donc, on n’a pas vraiment de débats documentés et il y a énormément d’arbitrages qui vont être à faire dans les années à venir. Et ces arbitrages-là n’ont pas reçu un éclairage de débats que des acteurs auraient pu faire dans des consultations. Et le document ne fait absolument pas mention de ces différents arbitrages possibles.

Il n’y a aucun scénario alternatif qui est présenté. Dans le document, il y a un scénario qui est présenté comme si on allait suivre une voie avec des objectifs très précis, mais alors que des choix s’offrent à nous et on peut débattre, il faut débattre et que ces choix-là ne sont pas débattus. Et dans le plan, on n’a aucune analyse justement des différents scénarios, notamment d’analyse économique. » - M. Pierre-Olivier Pineau, HEC WEBINAIRE | Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE) – Avis d’experts, 22 juillet 2026

« Le PGIRE est très loin d’avoir fait tous les arbitrages entre plus de production ou moins de consommation. Et dans le « plus de production », très peu d’arbitrage a été fait entre les technologies... et encore moins entre les modes centralisé ou décentralisé », -M. Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l’énergie à HEC Montréal.

Il est à noter qu'ont débuté au début 2026 la livraison d'électricité de deux contrats d'exportation (aux états de New York (9,75¢/KWh) et du Massachussetts (5,15¢/KWh) totalisant 19.85TWh/an) Quand on fait le calcul du prix vendu versus les prix projetés de production post-patrimonial, les risques de perte encourus par ces exportations sont très élevés!

Dans les prédictions d'H-Q et du MEIE, l'efficacité et la sobriété y ont leur place, par-contre, c'est sur la production que l'accent est mis. Le projet éolien PPAW 2 est un de ces projets pour augmenter la production d'électricité.

Voici maintenant 4 enjeux, à mon avis, cruciaux au développement de la filière énergétique et que les décideurs et élu.e.s ne semblent pas considérer assez:

- 1. Que l'énergie renouvelable, la transition énergétique et la croissance verte sont des mythes.

- Pour étayer cet enjeu, tout d'abord, je mets ici de l'avant le travail du chercheur Dr. Alexander Dunlap : « L'énergie renouvelable n'existe pas. Les infrastructures d'énergie renouvelables elles-mêmes sont constitués et requiert l'utilisation d'énergie fossiles non-renouvelables. Point! Ce sont [plutôt] des technologies « d'énergies fossiles + » cette expression est le terme le plus approprié pour les [soi-disant] énergies renouvelables. Les systèmes énergétiques industriels et d'échelles commerciales représentent un problème socio-écologique – ainsi qu'un enjeu politique (de sécurité national) – qui requiert une plus grande [connaissance et] reconnaissance. » Sous prétexte de la transition énergétique, « l'intensification de la colonisation infrastructurelle des milieux ruraux et la néo-libéralisation des secteurs de l'énergie accentuent les dommages et dégradations socio-écologique par le déploiement rapide d'infrastructure « énergie fossile + » (comme, par exemple, les parcs éoliens tel PPAW 2 c.-à-d. des infrastructures à émissions carbone faible)

Pour expliquer l'idée fausse qu'une transition énergétique est cours, je mets ensuite ici de l'avant le travail de l'historien Jean-Baptiste Fressoz : « La transition énergétique est l'idée que l'on va changer de système énergétique en 30 ou 40 ans pour faire face à la crise climatique. L'erreur [vient] de raconter les énergies comme des entités séparées : le charbon remplace le bois, le pétrole remplace le charbon, l'atome remplace le pétrole, etc. L'histoire des énergies ne répond pas à une logique de substitution, comme le laisse croire l'idée de transition, c'est-à-dire de remplacement de l'une par l'autre. Au contraire, les énergies sont étroitement intriquées et fonctionnent en symbiose.

[Par exemple,] la révolution industrielle a souvent été présentée comme une transition du bois au charbon.

Sauf que l'Angleterre de 1900 consomme plus de bois pour boiser les galeries des mines de charbon qu'elle n'en brûlait au XVIIIe siècle ! Le charbon n'a pas remplacé le bois, il a stimulé sa consommation. Certes, c'est du bois d'œuvre, mais il sert bien à produire de l'énergie. En 2022, l'Angleterre consomme quatre fois plus de bois-énergie qu'au XVIIIe siècle – principalement pour produire de l'électricité. En Europe, c'est au moins trois fois plus en 2020 qu'en 1900. Le monde en général brûle bien plus de bois aujourd'hui qu'avant la révolution industrielle – grâce au pétrole, qui permet d'ailleurs de l'exploiter bien plus facilement. Les énergies ne se remplacent pas, elles s'additionnent voire se renforcent.

De la même façon, pour extraire du pétrole, il faut des tubes en acier fabriqués à l'aide de charbon. Dans les années 2000, ces tubes représentaient à eux seuls, pour les États-Unis, plus que le total d'acier que ce pays consommait en 1900. Le constat statistique est sans appel : on n'a jamais consommé autant de bois que maintenant, autant de charbon que maintenant, autant d'hydraulique, autant d'éolien. Toutes les énergies croissent et cela vaut aussi bien pour les pays pauvres que pour les pays riches. Les énergies ne se remplacent pas, elles ne rivalisent pas sur un marché limité, elles s'additionnent voire se renforcent. Et ce constat vaut pour la quasi-totalité des matières premières.

Les [énergie] renouvelables, comme toutes les autres énergies, sont prises dans des symbioses énergétiques et matérielles : les panneaux solaires sont faits avec du silicium, un métal qu'il faut raffiner ; les éoliennes ont de grands mâts en acier, etc. Surtout, si l'électricité renouvelable alimente ce même monde qui dépend du plastique, de l'acier, des engrais, du ciment – des matières qui émettent du CO2 –, cela ne résout qu'une partie du problème. Grâce aux renouvelables, on peut ralentir le réchauffement, mais certainement pas le stopper.»

- **2. Que l'extraction minière responsable et durable n'existe pas et, malgré les bonnes intentions et la nécessité accrue, ne s'apprête pas à émerger**

Voici un extrait d'un travail de recherche de l'association SystExt : « Parmi tous les acteurs impliqués dans l'industrie minière, les avis divergent tellement sur la mine « durable » qu'aucun consensus n'a pu être directement ou indirectement trouvé à ce jour. Deux principales théories s'opposent, l'une considérant que l'exploitation minière est compatible avec le concept de « développement durable », l'autre, qu'ils sont incompatibles. Ceux qui promeuvent leur compatibilité adhèrent au principe de la durabilité « faible », selon lequel le capital naturel et le capital humain sont interchangeable (la durabilité est, dès lors, atteinte lorsque le stock total de capital est augmenté ou du moins maintenu pour les générations futures). Ceux qui réfutent leur compatibilité adhèrent au principe de durabilité « forte », selon lequel le capital humain et le capital naturel ne sont pas interchangeables (il existe, dès lors, des limites environnementales qui doivent être prises en compte).

Au-delà de ces deux théories, il est néanmoins possible de démontrer que l'industrie minière repose sur un modèle intrinsèquement insoutenable. Les raisons le plus fréquemment rappelées par les auteurs étudiés sont : (1) le caractère fini des ressources minières ; (2) les impacts majeurs et pérennes de l'industrie minière ; (3) la diminution inéluctable des teneurs et la raréfaction des gisements « facilement » exploitables à l'origine de l'augmentation exponentielle des impacts ; (4) l'accélération de la demande métallique ; (5) la non circularité du cycle de vie des matières premières minérales (depuis l'extraction jusqu'à la gestion des déchets). Les bouleversements majeurs, irréversibles et croissants occasionnés par l'industrie minière mettent certes en défaut sa compatibilité avec le principe de durabilité forte, mais aussi avec celui de durabilité faible. Sans pouvoir quantifier les pertes humaines, sociales et environnementales induites à l'échelle mondiale, il est néanmoins possible de postuler que le bilan complet est « négatif ». Quant aux tentatives de « compensation » qui peuvent être mises en œuvre, notamment la réhabilitation et la compensation biodiversité pour les enjeux environnementaux, celles-ci s'avèrent largement insuffisantes. Par ailleurs, certaines causes profondes de l'insoutenable du modèle minier ne sont pas abordées par ceux qui prônent la mine « durable ». Il s'agit en particulier de l'augmentation exponentielle de la production à l'origine d'impacts démultipliés ainsi que des paradigmes économiques et politiques sous-jacents.

Le développement des bonnes et meilleures pratiques **n'est pas synonyme de prise en charge efficace des impacts humains, sociaux et environnementaux de l'industrie minière**. À l'inverse, il se traduit par une divergence croissante entre les attentes sociétales et les orientations choisies par les industriels miniers. Les bonnes et meilleures pratiques présentent par ailleurs des lacunes majeures : nombre d'entre elles s'avèrent "élémentaires" et certaines peuvent même être à l'origine d'impacts graves, voire irréversibles. Selon la plupart des chercheurs étudiés, l'inefficacité de leur mise en œuvre s'explique par la **priorisation des motifs économiques et financiers**. »¹

- **3. Que l'augmentation de la production d'électricité et la « matérialité » de nos quotidiens sont intimement liés à la crise environnementale (qui est loin d'être seulement climatique).**

¹ Rapport d'étude | Controverses minières - Volet 2 · Meilleures pratiques et mine "responsable", Association SystExt
<https://www.systext.org/node/1937>

Le récit « transitionniste » des promoteurs du parc éolien PPAW 2 nous induisent en erreur et « contribue à minorer les difficultés immenses posées par la décarbonation de nos économies modernes, en dissimulant le « rôle inexpugnable et croissant des énergies fossiles dans la fabrication d'à peu près tous les objets » actuellement produits. »²

Nous sommes entourés – voir dépendants - d'objets dont nous ne connaissons pas les détails; ni l'origine, ni les chaînes d'approvisionnement de chacun de leurs constituants, ni l'impact de ces constituants sur nos vies et l'environnement.²¹ L'enjeu ici de cette matérialité incomprise et/ou ignorée est qu'elle dicte que nous devons augmenter la production énergétique. **L'impératif de l'augmentation de la production d'électricité est discutable et devrait l'être.** → BAPE générique sur la filière éolienne.

« Au cours des dernières décennies, le matérialisme est devenu répandu dans le monde entier. L'accumulation de biens matériels est valorisée. En conséquence, la poursuite des possessions matérielles et de la richesse est au cœur de la vie de nombreux individus de la société moderne et mondialisée. Sous l'influence prédominante du matérialisme, les gens du monde entier recherchent la possession de matériaux et consomment de plus en plus de ressources tout en négligeant l'environnement, conduisant ainsi à de graves problèmes environnementaux [...]. »³

« L'industrie sidérurgique mondiale est, après l'industrie chimique, le plus grand secteur industriel consommateur d'énergie au monde. En 2005, elle représentait 20 % de la consommation d'énergie industrielle mondiale et 29 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie et aux procédés, y compris les fours à coke et la préparation du minerai, ... »⁴

« Les ressources naturelles, en particulier le pétrole, procurent à l'État d'énormes bénéfices exceptionnels qui ont ensuite diverses conséquences négatives sur le système politique national [...].

Cependant, l'accent est mis sur les bénéfices exceptionnels (« pétrodollars ») reçus, et non sur les conditions nécessaires pour que ces bénéfices exceptionnels se réalisent. En conséquence, les aspects de la matérialité énergétique sont ignorés. »⁵

« La poursuite sans fin de l'augmentation de la production et de la consommation dans le cadre du capitalisme de consommation a contribué à des problèmes environnementaux tels que l'épuisement des ressources naturelles, la perte de biodiversité et l'aggravation du changement climatique [...]. L'augmentation de la consommation matérielle n'a pas non plus réussi à améliorer de manière cohérente le bien-être des habitants des pays développés [...]. »⁶

- 4. Investir dans les projets de -soi-disant- transition énergétique et dont, celui-ci de production énergétique comporte un risque financier ahurissant (surtout considérant les 3 points plus haut)

Il existe un risque financier énorme pour les propriétaires fonciers sur le territoire de l'Alliance de l'Est avec les investissements dans les projets éoliens dans lesquels ma municipalité est participante comme celui de PPAW 2 considérant les rendements annuels projetés non garantis, considérant les montants à endosser selon la valeur foncière des municipalités participantes de ma MRC et considérant la possibilité de catastrophes naturelles tel que des vents extrêmes, des tremblements de terre ou autres.

² Lucie Rondeau du Noyer, « Jean-Baptiste Fressoz, *Sans transition. Une nouvelle histoire de l'énergie* », *Æconomia* *En ligne+, 142 | 2024, mis en ligne le 01 juin 2024, consulté le 19 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/oeconomia/17287> ²¹ Téléphones, ordinateurs, tablettes, voitures, emballages, vêtements, outils, habitations, etc.

³ The double-edged sword effect of materialism on energy saving behaviors
<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959652623015408>

⁴ Energy demand for materials in an international context <https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rsta.2016.0377>

⁵ Energy materiality: A conceptual review of multi-disciplinary approaches,
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214629618309198>

⁶ The Problematic Role of Materialistic Values in the Pursuit of Sustainable Well-Being,
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8951562/>

De plus, l'exemple de Northvolt est stupéfiant : « Northvolt, c'est déplorable », a daigné consentir Pierre Fitzgibbon ,ex-ministre de l'Énergie [...] en admettant tout de même qu'il aurait préféré la réussite du cellulier. « Mais la filière batterie dans son ensemble n'est pas anéantie à cause de l'échec de Northvolt », a-t-il souligné, sans vergogne, comme si la perte à ce jour de près de 700 millions de dollars des contribuables québécois dans cette aventure ne comptait presque pas. Lui qui, il y a à peine deux ans, certifiait que les fonds consentis à Northvolt seraient entièrement remboursés dès 2036 puisque la transaction était « très bien structurée. » L'échec de Northvolt succède [...] à la mise à l'abri de ses créanciers de Lion Électrique et au rachat de Taiga (près de 200 millions de dollars là aussi engloutis).»⁷

Les différentes politiques de transition énergétique à l'échelle mondiale mettent l'accent sur une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Face à l'urgence climatique, la rhétorique qui argumente en faveur de l'augmentation de la production énergétique met la réduction des gaz à effet de serre de l'avant. Sans vouloir minimiser les problèmes que causent les gaz à effet de serre, je souhaite souligner que de graves problèmes sociaux et environnementaux sont causés par des dizaines de milliers d'autres formes de pollution qui sont très présentes dans les quotidiens de tou.te.s les êtres humains.⁸ Ces autres pollutions sont relayés en seconde importance, voir ignorés.

Paradoxalement, il existe un lien entre l'augmentation de la production énergétique et l'augmentation de l'émission de gaz à effet de serre. Et c'est d'une perspective globale et/ou cumulative que cela peut être calculée.
→ BAPE générique sur la filière éolienne

À l'échelle mondiale, d'un point de vue matériel, la transition énergétique augmente drastiquement la demande en ressources minières^{9,10}. Les ressources minières sont limitées. Les impacts sociaux et environnementaux de l'industrie minière augmentent tout autant drastiquement et sont proportionnellement dévastateurs à l'augmentation de leur rareté (accès et teneur).¹¹

Considérant que l'industrie minière est forte consommatrice d'hydrocarbures en même temps qu'est communiquée son intention de faire autrement (et mis sous silence qu'elle échoue absolument à le faire véritablement), une majorité des meilleurs sites à l'échelle mondiale est ou a déjà été en exploitation et donc, la demande en énergies pour l'extraction minière ainsi que les désastres sociaux et environnementaux ci-haut mentionnés augmentent (encore proportionnellement à l'augmentation de la rareté grandissante des ressources à extraire c.-à-d. leur accès de plus en plus difficile et leur teneur de plus en plus faible));

Cela engendre un cercle vicieux : soit, demande en énergie-> demande en métaux-> demande en énergie>demande en métaux -> etc...).L'augmentation de la production d'électricité par le développement de parcs éoliens dont PPAW 2

⁷ **Marie Vastel** <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/856039/editorial-audace-caq-tombe-plat-dossier-northvolt>? Publié en ligne le 17 mars 2025, consulté le 19 mars 2025

⁸ Pollution liée à l'extraction minière, les plastiques, les guerres, les différentes ondes (son, lumière, électromagnétique)

⁹ « Energy transition minerals and their intersection with land-connected peoples » <https://www.nature.com/articles/s41893-022->

¹⁰ -6 ; Extraire dans les prochains 30 ans autant de ressources que celles extraites depuis l'antiquité

¹¹ « Entrevue avec **Aurore Stephant**, « Effondrement : notre civilisation au bord du gouffre? » (février 2023) et rapport de synthèse de Systext, <https://www.systext.org/node/2034>

s'inscrit dans cette logique de transition énergétique dans laquelle une augmentation de la production d'électricité, soi-disant essentielle contribuera à une augmentation de la demande en métaux et ainsi de suite.¹² Cela tend à une expansion symbiotique telle que décrit par l'historien J-B Fressoz (cité ci-haut) et non à une transition énergétique.

Cette augmentation généralisée de la production d'électricité est inacceptable en regard soit au flou, soit à l'aberration actuels des soi-disant besoins de cette production; « si l'on veut réfléchir sérieusement à la crise environnementale, il est indispensable de centrer le discours non pas sur les techniques, mais sur les quantités de matière. Le point important, c'est que toutes les matières croissent en dépit de plein d'innovations. »¹³

En conclusion, voici mes propositions : je crois que la décroissance économique est une solution réaliste aux problèmes énumérés ci-dessus. Par-contre, il m'apparaît que l'initiative de ce parc éolien s'inscrit dans un projet de ré-industrialisation de l'économie québécoise et donc, d'une croissance économique traditionnelle et aucunement ralentie.

Considérant notre contexte culturel, économique et politique, soit :

- Le mythe des énergies et technologies dites vertes;
- La fatalité économique actuelle par nos engagements collectifs dans une croissance infinie;
- L'ambiance politique d'austérité et électoraliste dans laquelle une décroissance économique est une posture marginalisée et constamment détournée

Ce parc éolien ne représente qu'un raccourci facile de plus pour ne pas avoir besoin d'être audacieux (en croyant l'être) et de ne pas avoir à changer ses habitudes (en tant que société mais aussi, en partie, individuellement).

Être audacieux.e.s et fûté.e.s ici et maintenant, c'est se rassembler pour s'intéresser à prendre soin de notre environnement proche. (Au lieu, par exemple, d'aimer et tenir tant à conduire de lourdes autos neuves) C'est abandonner ces projets lunatiques d'augmentation de la production énergétique dont les parcs éoliens tel que PPAW 2.

C'est en étant limité dans la quantité d'électricité disponible que l'intelligence collective sera la plus stimulée.

Je propose que nous, citoyennes et citoyens, élus et élues, soyons tenus informés du contexte global et de la matérialité dans lesquels s'inscrivent nos actions en tant que société et de garder en tête nos responsabilités à l'échelle globale par rapport à cette matérialité.

Je propose un moratoire sur l'augmentation de la production d'électricité et dans notre cas ici, d'abandonner le projet de parc éolien PPAW 2.

Je propose que soit tenu un vrai débat public (voir ma critique du PGIRE en introduction) sur la transition énergétique prenant en compte judicieusement le contexte global de l'urgence climatique et la matérialité des objets de notre monde.

Je propose de tenir un BAPE générique sur la filière éolienne à l'échelle de la province.

¹² Voir ci-haut la note 2, ce à quoi est destiné l'énergie de l'appel d'offre et du plan d'approvisionnement

¹³ **Jean-Baptiste Fressoz**, <https://reporterre.net/Jean-Baptiste-Fressoz-La-transition-energetique-n-a-pas-commence>

Je propose d'exiger aux promoteurs du projet PPAW 2 une analyse approfondie de la matérialité environnementale du projet et un engagement règlementé pour des pratiques impeccables sur son ensemble.